

PLUS VRAI QUE LA VRAIE...

Nicotine 2.0

La cigarette électronique fait un tabac. Tandis que les promoteurs bénéficient d'un certain flou législatif, les scientifiques tirent, discrètement, la sonnette d'alarme. Retour sur un véritable phénomène de mode, dangereux... Ou pas.

La cigarette désormais bannie de presque tous les lieux publics, les fumeurs d'Europe et d'Amérique du Nord se retrouvent exilés sur le trottoirs ou dans des « aquariums » embrumés. Certains osent encore quelques bouffées, à l'intérieur d'un restaurant, ou au beau milieu d'une piste de danse. Des accros récalcitrants, oublieux de l'amende qui les attend ? Non, des addicts d'une nouvelle forme de cigarettes qui a le vent en poupe : la cigarette électronique. Un petit tube en plastique d'où s'échappe d'étranges volutes de vapeurs...

FUMÉE BLANCHE

Polémique depuis son arrivée sur le marché, en 2005, l'e-cigarette a, comme tout phénomène de mode, ses détracteurs et ses aficionados : les uns dénoncent une addiction qui, non seulement ne remplace pas celle au tabac, mais s'y ajoute tout en restant nocive ; les autres vantent une méthode douce qui permettrait d'arrêter de fumer en comblant le besoin de « tirer » du fumeur. Les premiers tentent de l'interdire parce qu'elle « renforce le tabagisme » et est fabriquée « *made in China* », les seconds ne tarissent pas d'éloge parce que « *ça marche* » et que « *5 ingrédients c'est toujours mieux que 4000* ». Leurs lobbys respectifs s'accusent mutuellement de maximiser leurs profits aux dépens des usagers.

Entre les deux, c'est un peu le flou. Les scientifiques se succèdent pour appeler à la prudence, vu la nicotine et les autres substances nocives contenues dans les e-cigarettes mais, en l'absence d'études sérieuses, ils ne se prononcent pas clairement. L'OMS (Organisation Mondiale de



FUMÉE ÉLECTRONIQUE. Un sujet polémique.

la Santé) recommande de ne pas l'utiliser, sans toutefois l'interdire ou lui opposer de fermes arguments. En 2009, elle déclarait qu'il valait mieux une vraie cigarette plutôt qu'un faux médicament, expliquant que cela « *banalisait le fait de fumer* ».

Depuis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pays connus pour leur grande prudence en matière de santé, l'ont interdite. Les États-Unis l'ont classée parmi les « médicaments à réguler » tandis que l'Union européenne a décidé... de ne pas décider et de laisser la définition à ses membres. En France, l'ANSM, l'Agence nationale de sécurité du Médicament et des Produits de Santé, en a ainsi interdit la vente en pharmacie ; en Italie, elle est simplement réservée aux plus de seize ans. Considérée comme un médicament en Belgique, elle est désormais interdite dans les lieux publics, qu'elle contienne ou non de la nicotine : « *la législation dit qu'il est interdit de faire usage dans les lieux publics de matériel qui peut inciter à fumer* » rappelait le SPF Santé publique en septembre 2012. Dans les boîtes de nuit londoniennes, elle fait pourtant un... Tabac !

JE VAPOTE, TU VAPOTES

Sans doute galvanisée par une levée de boucliers « injustes » (« *Après tout, le tabac*

aussi est dangereux, et on ne l'interdit pas »), ajoutant à l'attrait de la nouveauté un certain penchant pour l'interdit, c'est une véritable communauté, avec ses codes et son vocabulaire propre qui s'est construite autour de l'« ecig ». Les « vapoteurs » (ceux qui tirent sur des cigarettes électroniques) choisissent leurs « e-liquides » (le produit qui fait de la vapeur) en fonction de leur goût et du « hi t»

(puissance dans la gorge) qu'il procure... Une foule de blogs et autres portails lui sont dédiés. On y explique comment ça marche, quelle marque choisir et on y teste les dernières tendances. Chocolat ou ananas, saveur Moscou ou Sydney, les rédacteurs, comme les fabricants, font preuve d'inventivité « *J'adore ! Goût de rhum orange. Idéal pour les fêtes de fin d'année !* » ; « *Je ne m'en lasse pas et j'y reviens toujours...* »

Pourtant ces sites consacrés préviennent : « *La cigarette n'est pas un jouet et elle ne diffuse pas que de la vapeur d'eau* » (...). « *Si vous êtes fumeur et que vous voulez essayer la cigarette électronique pour arrêter de fumer, préférez des méthodes naturelles sans aide chimique* ».

Réunie à Séoul en novembre dernier, la Commission tabac de l'OMS devait trancher la question, sans vraiment y parvenir. Elle s'est contentée d'acter le fait qu'il s'agissait « d'un produit de forme variée », dont « le marché mondial, ciblant notamment les jeunes, est en pleine expansion », dont « on ne peut écarter les risques pour la santé » et dont « le rôle n'est pas clairement établi » et qu'il faut « suivre de près ». En attendant on pourra toujours faire comme Lucky Luke, et mâchouiller un brin d'herbe...